

## COMMUNIQUE 05-24

Chères consœurs, chers confrères,

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer la création de la première université des sciences de la santé, regroupant les trois facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire. Cet acquis, fruit de plusieurs années de militantisme et de revendications de notre syndicat, témoigne de l'engagement du SNECHU en faveur de l'amélioration continue de la formation de nos futurs professionnels de santé. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour cette réalisation, qui apportera une réelle plus-value à la qualité de l'enseignement médical, pharmaceutique et dentaire dans notre pays en attendant la création d'autres universités des sciences de la santé à l'est, l'ouest et le sud de l'Algérie.

Nous tenons également à vous informer que le SNECHU a adressé une lettre officielle à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Santé, concernant l'organisation du concours de résidanat de la session d'octobre 2024.

Dans cette lettre, nous avons exprimé notre satisfaction quant à l'instauration de la nouvelle disposition prévoyant qu'un lauréat, en cas de démission ou s'il ne rejoint pas son poste, sera inéligible à repasser le concours pendant une période de trois ans. Cette mesure revendiquée par le SNECHU suite à la demande de

notre base, vise à encourager les candidats à bien réfléchir avant de faire leur choix de spécialité, assurant ainsi que seuls ceux ayant une véritable vocation puissent s'engager dans la discipline qu'ils auront choisie. Cette démarche est également alignée avec les dispositions déjà en vigueur pour d'autres concours dans notre secteur, tels que ceux de maître-assistant, maître de conférences A, professeur, et chefferie de service.

Toutefois, nous avons également soulevé une préoccupation majeure quant à la répartition actuelle des postes de résidents par spécialité, qui ne correspond pas aux besoins réels du système de santé. Cette situation, si elle n'est pas corrigée, pourrait fragiliser certaines disciplines essentielles, avec des répercussions sur la qualité et la diversité de la formation médicale dans notre pays.

Nous vous tiendrons informés des suites données à cette démarche et restons mobilisés pour défendre les intérêts de notre communauté et la pérennité de la formation de qualité pour les futurs praticiens.

**Pour le Bureau National du SNECHU**



**Pr. R. BELHADJ**  
**Président du SNECHU**

Adresse : CHU Mustapha – Alger

Tél/Fax : 023 55 97 89 – E-mail : [secretariat@snechu-dz.com](mailto:secretariat@snechu-dz.com) – Site internet : [www.snechu-dz.com](http://www.snechu-dz.com)

الجمعية الوطنية للأطباء  
الباحثين الاستشفائيين والجامعيين  
**SNECHU**